

propulseur de projets optimistes

Règlement de l'Appel à Projets de POP incub

ATIS accompagne l'émergence et le développement de projets d'innovation sociale et entreprises de l'ESS en région Nouvelle-Aquitaine : pérennité du modèle économique, création ou maintien d'emplois, aide à l'implantation.

France Active Nouvelle-Aquitaine intervient pour soutenir une économie de proximité et favoriser la création, la consolidation, le développement des emplois non délocalisables sur le territoire, notamment pour les personnes les plus en difficulté.

Ensemble nous avons créé **POP**, sur les 4 départements de l'ex région Poitou-Charentes, un dispositif basé sur l'alliance d'une expertise du territoire et une expertise métier, qui propose une **offre d'accompagnement complète** pour contribuer à **l'émergence de projets et de nouvelles activités répondant aux enjeux sociaux et environnementaux** en Charente, Charente-Maritime, Deux-Sèvres et Vienne.

L'offre d'accompagnement comprend trois programmes

- Une offre de **pré-incubation POP départ** de « *l'idée au projet* » : accompagner les porteur-se-s ou équipes projet dans la validation de la pertinence du projet, l'adéquation de trois dimensions essentielles du projet (porteur-se, projet et public cible), la structuration du plan d'action.
- Une offre d'**incubation POP incub** « *du projet à la création* » : accompagner les porteur-se-s ou équipes projet dans le lancement de la structure et le démarrage de l'activité.

L'objectif de l'offre d'incubation POP incub est d'accompagner 20 projets d'entreprises socialement innovantes en 2026 sur les quatre départements de l'ex-région Poitou-Charentes : Charente, Charente-Maritime, Deux-Sèvres et Vienne.

Par cet incubateur, nous ciblons les projets

- ⇒ Qui peuvent être initiés par une ou des personnes physiques et/ou une ou des personnes morales ;

ET

- ⇒ Qui contribuent à la résolution d'une problématique sociale ou environnementale ;

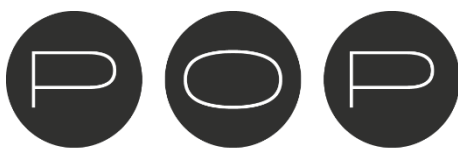
ET

- ⇒ Qui visent un modèle économique pérenne ;

ET

- ⇒ Qui visent à créer des emplois sur au moins un des quatre départements cités.





propulseur de projets optimistes

Ce que vous apporte POP incub

L'offre d'incubation repose sur un accompagnement adapté pour chaque projet proposé par l'équipe de POP et une mise en réseau avec l'ensemble de nos partenaires et expert·e·s en fonction des besoins du projet et du niveau d'avancement dans le parcours.

D'une durée maximum de 12 mois, la période d'incubation vise à faire évoluer votre projet jusqu'à sa concrétisation.

A ce titre, vous bénéficierez de :

- Un accompagnement stratégique personnalisé spécialisé sur les projets d'entreprises sociales
- Des formations et ateliers collectifs pour formaliser et consolider votre projet
- L'ouverture à notre réseau de partenaires : réseau de l'ESS, partenaires et expert·e·s techniques, partenaires financiers
- L'intégration à une communauté d'entrepreneur·e·s sociaux

Les étapes de la sélection des projets

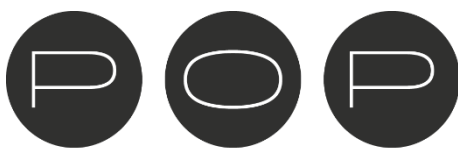
- Accès au formulaire de candidature sur le site internet www.pop-incub.org dans l'onglet *Candidatez*
- Soumission en ligne du formulaire de candidature avant le **27 septembre 2026 minuit**
- Le cas échéant, échange avec un membre de l'équipe POP
- Pré-sélection des dossiers par le comité technique de POP Incub
- Rencontre et préparation au Jury de sélection de POP Incub
- Audition des projets présélectionnés devant le Jury de sélection de POP Incub

Le Jury de sélection se réunira le **13 octobre 2026** pour étudier les candidatures. Le dépôt d'un dossier de candidature et l'échange préalable avec un membre de l'équipe POP est indispensable avant toute audition devant le jury de sélection. Le jury de sélection est composé de représentant·e·s des collectivités locales, structures d'accompagnement de l'ESS, partenaires privés et entrepreneur·e·s.

Calendrier précis

- Lancement de l'appel à projets : **1 juin 2026**
- Clôture des candidatures : **27 septembre 2026 à minuit**
- Réunions d'information : **11 juin à 11h30, 29 juin à 11h30, 7 juillet à 11h30, 23 juillet à 11h30, 26 août à 11h30 et 7 septembre à 11h30** en visioconférence, inscriptions sur le site internet pop-incub.org
- Comité technique de présélection : **1 octobre 2026**





propulseur de projets optimistes

- Rencontre et préparation au comité de sélection : **8 octobre après-midi**
- Auditions devant le comité de sélection : **13 octobre 2026**
- Dans l'hypothèse où vous intégrez le parcours d'incubation, la journée de lancement est prévue le : **5 novembre 2026**

Les critères de sélection des projets sont les suivants

- l'implantation et l'ancrage en Charente, Charente-Maritime, Deux-Sèvres ou Vienne
- le caractère d'utilité sociale et/ou de l'innovation sociale du projet
- la capacité à générer un modèle économique pérenne
- la capacité à créer de l'emploi à court ou moyen terme (2/3 emplois à 3 ans)
- les qualités entrepreneuriales de l'équipe projet
- le besoin d'accompagnement par POP incub

Confidentialité et droits d'accès

Les données et informations collectées via les candidatures ne sont communiquées ou susceptibles de l'être qu'à POP et à leurs proches partenaires (comité de sélection) qui sont tenu·e·s à un devoir de confidentialité.

Les candidat·e·s autorisent la communication de ces données sans contrepartie financière ni condition aucune.

En application de la loi 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés et de l'article 13 du règlement européen n° 2016/679 RGPD relatif aux informations à fournir lorsque des données à caractère personnel sont collectées :

- France Active Nouvelle-Aquitaine - 90 rue Malbec 33 000 Bordeaux, est responsable du traitement des données du programme « Appel à projets ».
- Les données à caractère personnel seront conservées jusqu'à un an après l'envoi des informations ou, pour les lauréat·e·s de la fin de l'accompagnement.
- Les candidat·e·s peuvent demander au responsable du traitement l'accès aux données à caractère personnel, la rectification ou l'effacement de celles-ci ou une limitation du traitement relatif à la personne concernée.
- Les candidat·e·s disposent d'un droit d'introduire une réclamation auprès d'une autorité de contrôle.

Ces droits peuvent être exercés sur simple demande à l'adresse mail contact@pop-incub.org

